Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 029-212902761-20260119-DEL1601202604-DE

Commune de SIBIRIL

FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'année deux mille vingt-six,

le seize janvier, à dix-neuf heures,

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Le Conseil Municipal de SIBIRIL, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de SIBIRIL, en séance publique, sous la présidence de Monsieur EDERN Jacques, Maire.

Date de la convocation : 29 décembre 2025.

Etaient présents : M.M. EDERN Jacques, GUIVARCH Eliane, ABGRALL Serge, PRISER Anne, CORDIER Xavier, HALLIER Pascal, QUEMENER Jean-Jacques, DUMONT Stéphanie, LE REST Caroline, L'AOT Christian, Milène TONNELLIER, BILLANT Michel, TANGUY Christian, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : CREACH Philippe (procuration à ABGRALL Serge), KAISER Florence.

Secrétaire de séance : L'AOT Christian.

◆◆

point n°4

FINANCES – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

M. Jacques EDERN, Maire, expose que compte tenu des programmes de travaux engagés et les financements attendus, afin d'éviter une rupture de trésorerie dans l'attente des versements des subventions et dotations, il apparaît opportun de prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

↳ Sur sa proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Autorise le Maire, sans autre délibération, à solliciter une réservation de trésorerie d'un montant maximal de 200 000 € auprès d'un organisme de crédit après mise en concurrence,
- Autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'organisme le mieux-disant,
- Autorise le Maire à procéder aux opérations de versement des fonds dans la limite du montant maximal autorisé (200 000 €), et, de remboursement des fonds mis à disposition.

Le Maire,
Jacques EDERN